

Charte d'engagement Pitchouns **Pb** - **Projet**

L'association Premières balles **Pb**, son représentant s'engage à :

1. Fournir aux écoles élémentaires un dispositif amovible Premières balles innovant ; équipements, guide pédagogique d'éveil et encadrement adapté, pour permettre aux enfants de 5 à 8 ans (CP-CM2) de s'initier et s'approprier les jeux de balles au quotidien.
2. Mettre à disposition l'encadrement adapté aux écoles élémentaires, constitué exclusivement de référent(e)s **Pb** initiat(trice)eurs et tuteurs sélectionnés pour leur capacité à transmettre un message pédagogique Sport Santé Social Pitchouns **Pb**
3. Encadrer et accompagner les enfants avec les référents **Pb** et les bénévoles **Pb** assurant la logistique pour produire les premières séances d'une heure au prix tarif en vigueur, en suivant pas à pas le guide **Pb** initiation & découverte qui vous est remis.
4. Sensibiliser et initier avec les référents initiateurs **Pb**, les animateurs périscolaires et/ou enseignants lors des premières séances **Pb** afin qu'ils puissent s'approprier et reproduire les séances de façon récurrentes et maintenir toute l'année un objectif Sport Santé Social Pitchouns **Pb**
5. La remise d'un diplôme Premières balles Sport Santé pour chaque enfant ayant participé à la séance.
6. Respecter toutes les contraintes requises dans une enceinte scolaire en particulier en matière de planning horaire, sécurité et droit à l'image (programme détaillé horodaté ainsi que liste de tous les intervenants **Pb** référents initiateurs et staff avec casier judiciaire vierge).
7. Accompagner un retour d'expérience sur la base des données recueillies auprès de la collectivité.

La Collectivité, son représentant s'engage à :

1. Faciliter l'organisation de l'équipe Premières balles, pour effectuer une reconnaissance des lieux avec un Rdv sur site et/ou à partir d'un plan, photo d'installation vue du ciel avant toute intervention.
2. Affecter un à deux animateurs périscolaires ou enseignants dédiés pour chaque séance.
3. Constituer la liste nominative des enfants inscrits pour les séances **Pb** afin de remise des diplômes.
4. Permettre en cas de météo défavorable de maintenir les séances sous préau pour les écoles en disposant.
5. Souscrire une adhésion annuelle auprès de l'association afin de bénéficier du suivi et de la maintenance du dispositif **Pb** décrit dans le guide initiation & découverte, en respectant l'image de la marque Premières balles, le tout en accord avec le bureau de l'association et son représentant.
6. S'assurer du droit à l'image avec consentement des participants, élèves comme animateurs périscolaires et enseignants.
7. Dans le cadre d'une école précurseur Pilote **Pb** ou **volontaire** partager les données recueillies, le retour d'expérience, permettre et/ou réaliser un reportage filmé avec interview des intervenants afin de témoigner des bénéfices obtenus (Réseau sociaux, TV, presse, conférences...).

Représentant, responsable du projet pour la Collectivité :

Faire précéder du nom, prénom, de la mention "Bon pour accord sous réserve d'acceptation de candidature & dotation FSF", dates et lieux d'actions (dates replis pour imprévus...)

*Représentant, responsable du projet pour Premières balles **Pb** :*